



SNAPE
Syndicat National des Artistes
et du Personnel d'Église

Cher(e) Adhérent(e),
NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE aura lieu
le **VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019** à 20h30
à la Fédération CFTC-CSFV, 34 Quai de la Loire, PARIS XIX
(Transport : métro Jaurès, ligne 2, 5, 7b)

ORDRE DU JOUR :

Rapport moral
Rapport financier 2018 et budget prévisionnel
Élection des Conseillers
Questions diverses

APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL :

Les Conseillers actuels ont été élus en 2015. Certains d'entre eux se représentent, d'autres laissent leur place afin que l'équipe puisse se renouveler.

Si vous souhaitez défendre nos professions, présentez votre candidature !

Votre candidature peut se faire dans le BULLETIN au VERSO, à nous envoyer AVANT LE 23 NOVEMBRE 2019, par courrier postal ou courrier électronique.

Si vous vous êtes préalablement inscrit dans l'« Espace réservé » du blog www.snape.fr/ vous pourrez prendre connaissance du nom des candidats, quelques jours avant cette Assemblée.

Après la présentation des rapports moral et financier, cette soirée se terminera par un moment convivial autour d'un buffet.

Il vous suffit de nous préciser dans le BULLETIN au VERSO si vous venez.

Pour faciliter une bonne organisation, merci de nous renvoyer ce bulletin AVANT LE 23 NOVEMBRE 2019

Nous comptons sur votre présence !

BULLETIN à adresser au :
CFTC-SNAPE - 203 avenue du Maréchal Foch - 92220 BAGNEUX
ou à : <contact@snape.fr >

NOM.....

Prénom.....

Je participerai à l'Assemblée Générale du 29 NOVEMBRE 2019

Je ne pourrai participer à cette Assemblée du 29 NOVEMBRE 2019

Je donne pouvoir pour agir et voter en mon nom à :

M.....

Je présente ma candidature au Conseil

N'ayant pas encore réglé ma cotisation 2019, j'envoie mon chèque d'un montant correspondant à mon emploi, chèque à l'ordre du CFTC-SNAPE, à :

- E. EL FOULY 8 rue du Chemin vert 75011 PARIS

ou

- A.D. MERLET 203 avenue du Maréchal Foch 92220 BAGNEUX

Chantre, Musicien en Province : 54 €

Organiste, Maître de chapelle : 65 €

Employé : 70 €

Ne pas envoyer la cotisation 2020 !

DATE et SIGNATURE,

précédées de la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de renvoyer ce bulletin,

- en l'attribuant à un membre du Conseil ou à un adhérent qui vous représentera,

- en vous assurant que votre mandataire sera présent.

Les éventuels pouvoirs en blanc seront attribués par tirage au sort.